

Bonjour, je m'appelle Annie Dufresne, journaliste indépendante

Je tiens à remettre un mémoire puisque j'ai reporté les effets du projet de loi 2. La communauté transgenre et non-binaire du Québec en a souffert. L'annonce du projet de loi a créé une vague d'anxiété qui a frappé notre province. Par conséquent, ici, des organismes venant en aide aux personnes trans doivent faire des efforts supplémentaires.

La nouvelle a affecté de grands médias, dont tout le réseau d'information Québécois et le réseau LGBT d'Amnistie internationale. Le projet de loi 2 a été qualifié de transphobe par de nombreux militants défendant les droits des personnes trans. Une attitude d'hostilité et de discrimination envers eux a été ressentie.

Le Québec a été une honte nationale lors de l'annonce du projet de loi 2.

Contraindre les personnes transgenres et non-binaires à demander une chirurgie de réassignation est paternaliste.

Pouvoir choisir notre identité de genre inclut pouvoir changer notre mention sexe à l'état civil. La loi 35 nous permet de pouvoir faire ses changements sans restriction médicale. Ce privilège a été adopté à l'unanimité à l'assemblée nationale en 2013. Pour ensuite nous donner le droit à l'auto-identification depuis 2015. C'est une liberté qui nous est acquise.

Les Chartes québécoise et canadienne des droits et libertés nous donne le droit à l'égalité et à la vie privée. Ce qui demande d'avoir des documents cohérents avec notre identité de genre.

Si le projet de loi 2 est adopté tel quel, des personnes transgenres seront obligées de s'identifier légalement à leur sexe constaté à la naissance. Ainsi, certains d'entre eux seront obligés de parjurer.

Les personnes transgenres sont des personnes marginalisées, de nombreux d'entre eux sont vulnérables. La situation est délicate. Le projet de loi 2 doit être amendé convenablement.

Ce projet de loi 2 vise notre intégrité à tous. Il est important de pouvoir vivre pleinement en santé au Québec. Nos valeurs, nos traditions, notre héritage, le tout risque de chanceler.

Que Dieu vous donne la grâce d'accepter avec sérénité les choses qui ne peuvent être changées, le courage de changer celles qui devraient l'être et la sagesse d'en connaître la différence.

Cordialement. Merci de votre attention.